

Tournoi Départemental *par Equipes* *de Seine St Denis*

PREAMBULE

Ce règlement est un règlement temporaire qui servira de base à la mise en place du Tournoi Départemental par Equipes. Il pourra être amené à évoluer lors des saisons futures, selon les retours qui seront faits au CD 93.

Le but de ce tournoi est d'organiser une rencontre par équipes qui permettra d'effectuer un classement des Associations de Seine St.-Denis qui souhaiteront y participer.

Organisation Générale

Ce tournoi se déroulera durant la saison salle, le calendrier et le lieu des rencontres seront fixés par le département après appel à candidature auprès des Associations, pour son organisation.

Le CD 93 s'engage à fournir un arbitre lors de chaque rencontre.

De plus les Associations organisant et recevant les rencontres seront indemnisées par le Département.

Distance et Composition des équipes

*Ce tournoi se déroulera à une distance de **18 Mètres** et il se tirera uniquement sur des blasons Tri Spots de 40cm quels que soient le sexe-et la catégorie.*

Les équipes seront non figées et sans restrictions de niveau mais composées UNIQUEMENT d'Arcs Classiques. Les équipes pourront être mixtes et composées de tireurs de différentes catégories.

Les équipes seront **OBLIGATOIREMENT** constituées de TROIS tireurs et UN observateur, elles pourront être complétées par un tireur remplaçant et un coach. Tous les membres de l'équipe devront être licenciés FFTA au sein d'une même association de Seine-St.-Denis.

Organisation des Tirs

Les tirs se dérouleront selon les modalités des tir par équipes telles que spécifiées dans le règlement FFTA.

Organisation des Rencontres

Chaque rencontre se déroulera en soirée avec 4 équipes (soit trois matches par équipe).

Le numéro des équipes sera établi par tirage au sort et les rencontres se dérouleront selon l'ordre suivant :

Equipe 1 – Equipe 2

Equipe 3 – Equipe 4

Puis

Equipe 1 – Equipe 4

Equipe 2 – Equipe 3

Et enfin

Equipe 1 – Equipe 3

Equipe 2 – Equipe 4

L'arbitre de la rencontre se chargera de communiquer les résultats de chaque match à la Commission Sportive. Cette dernière sera chargée du suivi et de l'établissement du classement.

Attribution des Points et Classement

A l'issue de chaque match les points seront attribués selon les règles suivantes :

- Equipe Gagnante : 6 points
- Equipe Perdante : 3 points
- Equipe forfait ayant prévenu : 1 Point
- Equipe forfait n'ayant pas prévenu : 0 point

Le classement final et le vainqueur du tournoi seront établis une fois que toutes les rencontres auront eu lieu.